

Réunion d'information Dépôt de bus Lescure

Mercredi 02 février 2017
17h30 Salle Saint-Augustin

REQUALIFICATION DU DEPOT DE BUS PORTE DE BORDEAUX

Réunion présidée par Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux

Etaient présents :

Services et intervenants

- Nicolas Fontaine, DGA - pôle Mobilité, Bordeaux Métropole
- Karine Mabillon, adjointe à Nicolas Fontaine, Bordeaux Métropole
- Isabelle Marie, Responsable opérations bâtiments et infrastructures - Service Systèmes Equipements Patrimoine Transports, Bordeaux Métropole
- Alexis Cournet, chef de service, Bordeaux Métropole
- Aurélien Rol-Tanguy, urbaniste, Bordeaux Métropole

- Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux
- Catherine Martin-Prével, chargée de mission
- Christine Le Pape-Martin, chargée de concertation
- Benoit Nicot, secrétaire général du quartier
- Jean-Marc Compagno, responsable technique de la mairie de quartier
- Emilie Delarozière, assistante de Jean-Louis David

21 personnes présentes

Accueil par le maire adjoint du quartier Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux.

Jean-Louis David indique que le dépôt de bus Lescure va muter. Il s'était engagé auprès des riverains afin que Bordeaux Métropole travaille le projet de requalification du dépôt de bus Porte de Bordeaux avec les riverains. Le 30 mars 2015, un arrêté de voirie destiné à sécuriser la zone a été pris rue Doumerc qui a obligé la collectivité à travailler au plus vite sur la réhabilitation de la halle. Initialement le dépôt de bus de l'allée de Pins n'était pas concerné. A présent, ce dépôt doit être pris en compte dans ce dossier.

Point sur la situation :

Nicolas Fontaine, directeur général adjoint du Pôle mobilité de Bordeaux Métropole rappelle qu'une première rencontre s'était tenue en avril 2016. La réunion de ce jour doit quant à elle permettre de faire le point sur ce projet et d'expliciter l'état actuel du dépôt. Le projet débute. Il permettra donc un échange avec les riverains. Il rappelle les deux objectifs principaux de cette requalification.

- Le 1^{er} objectif est de permettre à Bordeaux Métropole de se doter d'un nouveau dépôt de bus, fonctionnel et moderne.
- Le 2^{ème} objectif est que cela se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Lors de la réunion de ce jour, Nicolas Fontaine souligne qu'il ne pourra pas répondre à toutes les questions des riverains à ce niveau d'avancement du projet, l'architecte/le maître d'œuvre/les entreprises n'étant pas encore été désignés.

Présentation de l'état de la réflexion : une réflexion sur la procédure juridique est menée en amont du projet : le programme, la procédure des travaux, le recensement des obligations réglementaires à remplir, notamment en matière de bruit...

Les prochaines étapes :

- mars/avril : une délibération ou, à minima, une décision de faire des élus viendra arrêter les grandes lignes du projet,
- en parallèle, et tout au long de l'année 2017, les études et les diagnostics techniques seront poursuivis, le travail sera approfondi sur le programme de l'opération ainsi que sur le montage du dossier de consultation...
- le processus de concertation sera à enclencher.

Il reste encore beaucoup de tâches à accomplir avant de pouvoir lancer réellement l'opération et de rechercher l'architecte et les entreprises.

Contexte et enjeux :

- Un parc de bus de la Métropole très important : il comporte près de 400 bus (hors Mobibus), propriété de la Métropole, entretenus tous les jours sur les dépôts. Les bus rejoignent la nuit 2 dépôts (lavage, entretien, maintenance courante, réapprovisionnement en carburants...).
- 2 dépôts de bus : un centre d'exploitation du Lac (CEL) et un dépôt Porte de Bordeaux qui assurent le « back-office ».
- Les 2 dépôts de bus de la Métropole sont aujourd'hui au maximum de leur capacité.

Plan du dépôt de bus porte de Bordeaux



Dépôt Porte de Bordeaux : un site majeur pour le service

Un site majeur pour la qualité et la continuité du service :

- remisage nocturne, nettoyage, réapprovisionnement en carburants, maintenance, carrosserie/peinture, banc d'essais... de 162 bus (*Porte de Bordeaux et Pompidou*) et 36 Mobibus (*Allée des Pins*).

L'atelier de carrosserie/peinture a vocation de quitter le site en été 2017.

Un site majeur pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du service car il est situé de manière centrale et à proximité de nombreuses lignes de transports en commun.

Le pourquoi du projet : la vétusté de l'ouvrage

Les évènements de 2015

Des diagnostics ont été réalisés. Dans le cadre de ces diagnostics, le bureau d'étude a alerté Bordeaux Métropole sur l'état de corrosion de certaines structures de la halle. Un risque avéré d'effondrements partiels et de chutes d'éléments a été identifié : une situation qualifiable de « péril ».

Les réactions immédiates de Bordeaux Métropole ont été :

- L'évacuation en mars 2015 des bus sur environ 70% de la halle le temps de réaliser des étalements provisoires de confortement et la mise en place de poutres de renfort.
- Sécurisation de la rue du Docteur Doumerc avec mise en place de barrières. Il existait un risque potentiel de chute d'éléments côté rue.
- La mise sous surveillance de la halle (surveillance par anémomètre et monitoring continu) en raison de sa résistance affaiblie.

☒ L'activité temporaire a été reprise à compter de l'été 2015.

Travaux de 2016 : une situation « limite » qui nécessite une évacuation durable de la halle pour travaux définitifs et l'évacuation des bus ;

74 bus de la halle seront donc déplacés début février 2017 sur un « dépôt provisoire » créé sur le secteur de Bastide Niel pour 5 ans de manière à pouvoir :

- à court terme : évacuer la halle, mettre en sécurité les personnels et les biens, garantir le service ;
- à moyen terme : profiter du dépôt provisoire pour réaliser les travaux de restructuration du dépôt Lescure (2020 – 2023).

Des travaux concomitants réalisés sur le dépôt Lescure : le dépôt continuera à accueillir 110 bus pendant toute la phase travaux.

Afin de pouvoir fermer la halle, les actions suivantes ont été réalisées :

- Tous les services nécessaires au fonctionnement du dépôt sont reconstitués à l'extérieur :
 - station service gasoil provisoire,
 - station de lavage provisoire,
 - stationnement de bus sur les trois parkings extérieurs, car la halle va être fermée et l'activité reportée à l'extérieur.
- Déplacement de l'atelier de maintenance courante des bus sur le site de l'allée des pins en lieu et place de l'atelier mécanique délocalisé sur le dépôt du Lac ;
- Pour sécuriser le site : mise en impasse de la rue du Commandant Marchand avec raquette de retournement à la fin de l'impasse et réduction de la circulation, du stationnement des voitures au sein du site. Le site sera à terme clos au public. Le basculement des bus va se faire vers les deux nouveaux dépôts.



Situation du site à compter de février 2017 (cf plan ci contre)

Durée prévisionnelle avant démarrage des travaux : 2 ans ½

Puis réalisation des travaux : pendant 3 ans

Pendant l'ensemble de la période : le stationnement rue Doumerc ne sera pas accessible

Les objectifs majeurs du projet : une restructuration globale

L'opération consiste à restructurer entièrement le dépôt de bus (parcelles Porte de Bordeaux et Pompidou) et à améliorer son intégration dans le quartier en terme de patrimoine, d'architecture, d'environnement et de paysage. On est en phase amont de validation des grandes lignes du projet.

Il est envisagé :

- la réhabilitation de la grande halle (pour ce qu'il sera possible de réhabiliter),
- la construction de bâtiments le long des boulevards Pompidou et Antoine Gautier pour accueillir des locaux administratifs et tertiaire, pas de logements.

- la reconstruction d'un atelier de maintenance bus qui sera probablement positionné près des 2 boulevards.

Il est étudié l'opportunité de la construction d'un parking silo (R+1 ou R+2) sur la parcelle Pompidou.

Les objectifs majeurs du projet : une restructuration globale

L'ensemble du projet sera soumis à un certain nombre de normes, actuellement en cours d'étude, notamment en termes :

- risques sismiques, vent, neige, grêle...
- travail important à faire sur la sécurité incendie,
- normes d'urbanisme (PLU) : par exemple la hauteur du bâtiment, le paysage, une couverture des zones de stationnement de bus sur la parcelle le long du boulevard Georges Pompidou est envisagée.

Le projet devra également anticiper un certain nombre d'évolutions technologiques comme la probable mutation du parc vers des bus électriques (pour tout ou partie).

Le site futur sera également clos pour des raisons de sécurité et de sûreté. A terme, ce dépôt devra être clos de façon définitive afin de sécuriser son fonctionnement.

Calendrier prévisionnel

2017- 2020 : pendant 3 ans, maintien de l'exploitation du site en situation provisoire

Exploitation d'une centaine de bus + maintien d'une activité de maintenance bus sur le dépôt Allée des Pins (déménagement effectué en novembre 2016) et maintien du stationnement existant sur Pompidou.

2017 : Démolition de l'atelier carrosserie peinture qui s'installe rue Achard à Bordeaux.

On pourra alors positionner sur cette zone les installations de chantier.

En parallèle, poursuite des procédures nécessaires à la restructuration/rénovation du site.

Début 2020 : Démarrage des travaux de restructuration du site avec maintien de l'exploitation.

Mi2021 : fin de la réhabilitation de la halle et retour de l'ensemble des bus sur le dépôt Lescure avec une poursuite des travaux sur le site.

Fin 2023 : Exploitation du site entièrement rénové.

Echanges :

Mme Cohu : J'avais cru que c'était un programme immobilier, je vois que non. Il y a la Devèze qui passe sur le site.

Jean-Louis David : Elle passe sous la parcelle Pompidou. On y trouve le puits de chute. Elle n'est pas sous les maisons. Concernant la crosse, cette parcelle sera à démolir et à rebâtir, plutôt avec des logements.

Nicolas Fontaine : En aucun cas le projet est de faire des logements. On est là pour avoir un nouveau dépôt de bus qui fonctionne. Du logement pourrait un jour être imaginé sur la crosse, à des hauteurs à définir mais qui s'intégreront dans le quartier ; Toutefois, cette parcelle ne fait pas partie du programme qui va être lancé sur le dépôt. Sur la parcelle Pompidou, on propose en revanche un parking qui accueillerait les bus au rez-de-chaussée et des voitures au 1^{er} étage. Attention, cette proposition n'est pas encore validée formellement.

Mme Cohu : Les vibrations sont déjà assez importantes en raison des bus. Comment va être traitée cette problématique ?

Isabelle Marie : Actuellement, le sol sous la halle est en béton. A l'occasion des travaux, le sol et la structure du sol seront modifiés. Le problème des vibrations sera pris en compte et intégré aux études.

Mme Brillet : J'habite rue du Commandant Marchand. Les bus seront en stationnement, dans l'alignement, le long de la Devèze. Combien de temps restent-ils à faire chauffer leur moteur ? On entend de plus en plus de bruit. Vous parlez également de construire des bureaux. Ils seront situés où ?

Nicolas Fontaine : Les bus démarrent tôt le matin et finissent tard le soir. Les nuisances seront prises en compte mais ne seront pas totalement éradiquées. Les bureaux seront construits le long des boulevards : Antoine Gautier et Pompidou.

I : On enlève des bennes la nuit.

Jean-Louis David : A quelle heure les enlève-t-on ? Il faut vérifier pourquoi les bennes circulent la nuit.

I : Est-il prévu de rouvrir la rue du Commandant Marchand ?

I : Le phénomène de vibration est effectivement à prendre en compte, j'ai eu des fissures dans mes canalisations d'eau.

M. Detchart : Les vibrations, mais aussi le bruit !

I : Le bruit peut être atténué par le renouvellement de la flotte.

Nicolas Fontaine : La motorisation de la flotte TBM est déjà moins polluante avec 70 % de gaz. L'objectif est d'augmenter la part de l'électrique, ce point est pris en compte dans la restructuration du dépôt. La durée de vie d'un bus est d'une quinzaine d'années. A terme, mais pas avant 10 à 15 ans, les bus seront probablement 100 % électriques. On est dans un mouvement qui tend vers le tout électrique. On a besoin de faire préchauffer les bus pour utiliser certaines fonctionnalités (chauffage, climatisation, spécificités techniques...). Si les bus sont obligés de chauffer, il pourra être étudié la faisabilité d'élargir la zone tampon entre les riverains et les zones de stationnement de bus

I : Vous parlez de la modification du parking de la rue Doumerc, le passage en stationnement résident intra-boulevards modifie le stationnement sur tout le secteur : avez-vous des solutions de stationnement pour les riverains ?

I : Le dépôt est vieillissant. Il n'y a pas d'affichage de l'enquête publique.

I : La rue Doumerc accueille des barrières depuis longtemps,. Le Parking va être fermé sans compensation. Les chauffeurs de bus stationnent leurs voitures dans le quartier. On ne voit pas comment faire coexister le stationnement et les travaux ?

Jean-Louis David : Le stationnement sur le périmètre : on est dans une situation difficile. Les chauffeurs de Kéolis doivent se garer dans le site ou dans le parking Porte de Bordeaux. La commande passée auprès de Bordeaux Métropole est de trouver du stationnement sur le site, pendant toute la durée des travaux. Il faut voir avec Parcub comment le parking Porte de Bordeaux peut être mis à disposition des riverains. Cela suppose qu'ils s'acquittent d'une redevance qui est de 58 €.

I : Il existe sur le secteur du stationnement sur les trottoirs.

Jean-Louis David : Il existe effectivement des problèmes concernant le stationnement. Plusieurs projets ont été refusés, notamment le projet d'une déchetterie. Un relevé a été fait avec la Police Municipale : sur les 7 plaques minéralogiques relevées, 7 propriétaires étaient détenteurs d'un garage. On a dénombré 24 véhicules en stationnement sur le parking : 7 appartenaient à des riverains, le reste des propriétaires résidait hors métropole. Début 2018, le stationnement résident arrivera dans le quartier, aux alentours du CHU, du Parc Lescure et du dépôt de bus. Le périmètre sera alors à débattre. Une réflexion sera également à mener avec l'Observatoire du stationnement sur la nécessité ou non d'appliquer les mêmes règles qu'en intra-boulevards.

Le parking de Porte de Bordeaux dispose d'environ 160 places de stationnement libres actuellement.

Mme Jamet : Est-il saturé ?

Nicolas Fontaine : Non mais il se remplit de plus en plus tous les jours. Il y a déjà un grand nombre de places qui y sont réservées pour Kéolis et récemment 60 places de stationnement supplémentaires vont être dédiées pour les chauffeurs de Kéolis.

Jean-Louis David : Concernant le stationnement, une sensibilisation est à faire auprès des riverains.

I : Rue du Commandant Marchand, ne pourrait-on pas avoir un macaron pour les soirs de match ?

Jean-Louis David : Il faut y réfléchir.

M. Staut : Je suis conseiller de quartier et dans le cadre des travaux menés par la commission permanente, on réfléchit au dépôt de bus Lescure. Quand est-il de celui de l'allée des Pins ?

Jean-Louis David : Concernant la parcelle de l'allée des Pins, il faut être capable de réfléchir à ce que nous voulons ou ne voulons pas sur ce quartier. Je préfèrerais avoir sur cette parcelle des habitations que d'autres projets, il faut fixer une ligne de conduite à l'aménagement urbain : la clinique Saint-Augustin souhaite s'étendre, Elys souhaiterait également acheter une parcelle.

I : Pourrait-on modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour y mettre un espace vert ?

I : A partir de quand l'atelier de maintenance de Lescure va-t-il arriver sur l'allée des pins ?

Isabelle Marie : L'arrivée a déjà eu lieu en novembre dernier. L'activité actuelle correspond donc à ce que vous connaîtrez dans les deux ans à venir.

Jean-Louis David rappelle que la consigne donnée à l'administration est de trouver des places de stationnement. Bordeaux Métropole y travaille. 100 à 200 places de stationnement (en fonction du nombre d'étages du parking) pourraient être réalisées pour le futur parking Pompidou mais les études ne sont pas encore lancées donc il ne s'agit pas de confirmer ces chiffres pour le moment.

I : Pourrai-on envisager un étage de plus pour le parking ?

En réponse au questionnement quant à la nature de la prochaine délibération en conseil municipal, Nicolas Fontaine rappelle que cette délibération doit permettre à Bordeaux Métropole d'engager la procédure, d'approfondir les réflexions techniques et d'arrêter les grandes lignes du projet. Le programme sera quant à lui présenté et discuté avec les riverains lors de la concertation.

En conclusion, Jean-Louis David indique qu'une visite du site du dépôt de bus Lescure sera prochainement organisée.

Jean-Louis David remercie les participants et clôture la réunion.